



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit : ProLink EcoPro Zinc Free Floor Finish DFE Certified

Utilisation du produit : Nettoyant

Numéros de codes du produit : EP022(69883, 69884, 69885)

Catégorie SIMDUT : D2B

Numéro de FS : 0712

Nom et adresse du fournisseur :

ProLink Canada

Box 67082, 421 Richmond Road

Ottawa, ON K2A 4E4

(613) 722-0798

Nom et adresse du fabricant :

Se reporter au fournisseur.

N° de téléphone d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666

SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀ mg/kg orale/rat</u>	<u>DL₅₀ mg/kg peau/lapin</u>	<u>CL₅₀ ppm inh./rat</u>
d'éther d'éthyle DEG	111-90-0	1-5	2000 n/d	n/d	

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ

Voies d'entrée : Inhalation, ingestion, contact oculaire et cutané.

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :

Inhalation : L'irritation très légère avec embrumer très élevé nivelle

Contact cutané : Contact répété peut provoquer une irritation très légère en cas de peau sensible

Contact oculaire : Irritation d'oeil de cause de mai.

Ingestion : Faible toxicité si avalé. Irritation gastro-intestinale de cause de mai..

Effets de l'exposition à long terme (chronique) : Se reporter à la section 11.

Autres dangers importants : Aucun rapporté.

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact cutané : Rincer avec de l'eau

Contact oculaire : Rincer IMMÉDIATEMENT les yeux sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes persistent, cherchez une attention médicale.

Ingestion : Appeler immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Donner plusieurs verres d'eau. Ne rien faire avaler à une personne qui est inconsciente ou qui a des convulsions.

SECTION 5 — MARCHE À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité : Ininflammable.

Point d'éclair (méthode) : s/o

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : s/o

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : s/o

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs :* Insensible *Sensibilité aux décharges électrostatiques :* Insensible

Propriétés oxydantes : Aucune

Température d'auto-inflammation : Aucune

Moyens d'extinction adéquats : Approprié aux produits environnants qui sont en combustion.

Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : s/o

Produits de combustion dangereux : s/o

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Protection personnelle : Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Précautions environnementales : Aucune précaution spéciale n'est requise.

Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Récupérer et réutiliser le plus de produit possible.

Matières interdites : Aucune connue

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire Évitez le contact avec des yeux

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10), Acides, les alcalis et les agents réducteurs.

Matériaux d'emballage spéciaux : n/d

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique devrait être suffisante.

Protection respiratoire : Normalement pas nécessaire.

Gants de protection : Normalement pas nécessaire. Employez les gants imperméables en cas de peau sensible.

Protection oculaire : Verres de sûreté, ou lunettes chimiques si le contact d'oeil est possible.

Autre matériel de protection : Selon les normes dans les lieux de travail.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Liquide de blanc laiteux odeur typique.

Seuil de l'odeur : n/d

pH : 7,0 à 8,0

Point d'ébullition : n/d

Point de fusion/congélation : 0°C

Pression de vapeur : n/d

Solubilité dans l'eau : Très soluble

Coefficient de partage huile/eau : Presque zéro

Densité ou densité relative (eau = 1) : 1,02

Densité de vapeur : s/o

Composés organiques volatils (COV) : que l'eau

Taux d'évaporation : que l'eau

% de matières volatiles selon le poids : > 50%

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Normalement stable.

Conditions à éviter : Garder les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Matières à éviter : Acides forts et métaux réactifs

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Non déterminée pour le produit. Voir section 2 pour les valeurs des ingrédients.

CL₅₀ : Non déterminée pour le produit. Voir section 2 pour les valeurs des ingrédients.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV : Non déterminées.

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est inscrit dans les listes des produits cancérogènes du CIRC, de l'ACGIH, du NTP et de l'OSHA.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : Il n'existe aucune information relative à la tératogénicité, la toxicité pour la reproduction ou la mutagénicité du produit pour les personnes ou les animaux.

Sensibilisation à la matière : Aucune rapportée.

Maladies aggravées par l'exposition : Les maladies cutanées

Matière synergique : Aucune connue.

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Les agents tensio-actifs sont aisément biodégradables

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible.

Méthodes d'élimination : Observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : TMD – Pas réglementé

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : D2B

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée pour : ProLink Canada

N° de téléphone : (613) 722-0798

Date de préparation : Le 21 octobre 2013

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2001.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.
5. N. Irving Sax. Dangerous Properties of Industrial Materials, Seventh Edition.

s/o Sans objet

n/d Non disponible